

# Kalachs pour les racailles, armes confisquées pour les Français honnêtes



*Les truands islamistes des banlieues ont adopté la Kalachnikov, l'arme favorite d'Oussama Ben Laden, et la plupart des attaques de banques ou des règlements de comptes est réalisée avec des Kalachnikovs, comme le montrent ces images de vidéo surveillance.*



**Selon un décret publié, en catimini pendant le pont de la Toussaint samedi 30 octobre, au Journal Officiel de la République, les armes de guerre sont désormais interdites pour les français honnêtes. Cette interdiction prendra effet en début de semaine prochaine.**

**Sans fournir la moindre indication sur les dizaines de milliers d'armes de guerre automatiques (notamment les Kalachnikovs (1)...) dont disposent les terroristes, les racailles des banlieues, comme à Grenoble où les « Islamos Grenoblois » ont remplacé les « Italos Grenoblois », les truands, les islamistes, le ministre de l'intérieur justifie sa décision précipitée par le danger que représenterait le millier de français honnêtes détenant des armes de guerre.**



**Imaginez l'impact qu'aurait une telle décision si elle était prise en Suisse, pays où chaque réserviste de l'armée détient son arme de service et les munitions à la maison. Avec ce système ayant fait ses preuves, la Suisse enregistre une délinquance bien moindre qu'en France. Mais, le ministre de l'intérieur Gérard Darmanin a peu voyagé, est peu sorti de sa**

ville natale de Tourcoing, dans le Nord de la France ....

Incapable de désarmer les racailles et les truands, incapable de faire régner l'ordre dans de nombreuses banlieues de France sensibles, le ministre Gérald Darmanin ose affirmer : « Actuellement, sur le sol français, près de 1 000 armes dites « de guerre » sont détenues par des particuliers... **L'affirmation du ministre Darmanin est démentie par les chiffres fournis par les services du ministère de l'intérieur et un rapport DCPJ qui évalue à 3 140 000 le nombre d'armes illégalement détenues en France, dont 30 000 calibres dans les cités (2).**

« Avec le décret gouvernemental publié au Journal officiel, samedi 30 octobre, la situation va changer. L'acquisition ou la détention, par cette catégorie de personnes, d'armes automatiques transformées, seront interdites dès lundi prochain ! » affirme Gérald Darmanin. Défense de rire.

Cette information est confirmée ce dimanche par le quotidien [Le Figaro](#).

En interdisant les armes de guerre pour les particuliers, le gouvernement contourne la « légitime défense » autorisée en France, et interdit aux particuliers de « sauver leur peau » lorsqu'ils sont attaqués par des racailles. Ce décret gouvernemental a été signé par le Premier ministre, Jean Castex. Sont concernés les détenteurs d'armes automatiques transformées en armes semi-automatiques. Autrement dit, qui ne tirent qu'une seule munition à la fois, avec un rechargement automatique. Ces personnes se verront dans l'obligation de « s'en dessaisir dès lundi ou [de] les faire neutraliser dans un délai d'un an », souligne le texte. Donc avant le 1er novembre 2022.

Par ailleurs, le nouveau système d'information sur les armes (SIA), déployé à partir du 8 février 2022, permettra de "savoir à tout moment où est une arme à feu enregistrée" et de

réaliser des “contrôles automatisés et périodiques des détenteurs”, rappelle Beauvau.

Alors que la criminalité ne cesse d'augmenter en France, que les forces de police et de gendarmerie font face, de plus en plus difficilement, au surarmement du milieu, des islamo truands, des trafiquants de drogue, des cambrioleurs violents, le gouvernement estime que les types dangereux sont les français honnêtes, sans casier judiciaire, possédant une arme efficace pour se défendre.

**Francis GRUZELLE**

**Journaliste et écrivain**

**Carte de Presse 55411**

**(1) Depuis 25 ans, des policiers, des gendarmes, et de nombreux parrains ou truands chevronnés tombent sous les tirs nourris** de jeunes truands qui veulent éliminer les anciens. Certains survivent. Beaucoup succombent.

Les petits truands Marseillais, Grenoblois (ville où les « islamo Grenoblois' ont remplacé les « Italo Grenoblois ») ou Lyonnais semblent avoir trouvé un second souffle avec l'utilisation massive de la kalachnikov. Mois après mois, semaines après semaines, policiers, civils, commerçants, truands Corses, Niçois, Varois ou Lyonnais, tous tombent sous le feu nourri des kalachnikovs.

Rien au monde n'a fait plus de morts que l'AK-47. La Kalachnikov a tué plus que les bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, plus que le virus du H.I.V., plus que la peste bubonique, plus que la malaria, plus que la Covid-19, plus que tous les attentats commis par les fondamentalistes islamistes, plus que tous les tremblements de terre réunis. « Une quantité colossale, inimaginable, de chair humaine... » écrit Roberto Saviano, page 272, dans un livre saisissant « Gomorra, Dans l'empire de la Camorra » (éditions Folio, 2006). A croire que la nouvelle génération de truands, issus des banlieues, a potassé l'ouvrage en cours du soir.

Pour Roberto Saviano, auteur de « Gomorra, Dans l'empire de la Camorra », « Le fusil-mitrailleur AK-47 permet de tirer dans les situations les plus variées. Il ne s'enraie pas, même couvert de terre, même plein d'eau, et s'empoigne facilement, sa détente est si sensible qu'elle peut être pressée par un enfant. Chance, erreur, imprécision : tout ce qui peut sauver la vie lors d'une fusillade n'existe pas avec l'AK-47, un engin qui ne laisse aucune place au hasard. Simple à utiliser, facile à transporter, il est si efficace qu'on n'a pas besoin d'entraînement ». « Il peut transformer même un singe en combattant » a dit Kabila, le redoutable président congolais.

## **(2) Armes en circulation illégalement :**

1939 : 1 300 000

1945 : 7 000 000

1962 : 11 750 000 (en raison de stocks d'armes de l'OAS, armes légales distribuées aux volontaires républicains lors des putschs de 1958 et de 1961, et n'ayant pas réintégré les arsenaux)

1969 : 13 000 000

1999 : estimation de 15 à 18 000 000

2011 : estimation Sécurité Intérieure de 12 à 20 000 000 (Les 8 millions d'incertitudes seraient liées au fait que les enquêteurs ont un doute sur le bon état de fonctionnement, et l'existence de munitions fiables, de plusieurs millions d'armes automatiques parachutées par les américains à la résistance de 1942 à 1944, bien que les Sten soient increvables plusieurs décennies après leur mise en service).

Le rapport DCPJ se veut plus rassurant et évalue à 3 140 000 le nombre d'armes illégalement détenues en France, dont 30 000 calibres dans les cités.